VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Ceux en Quête de Résidences,

Une Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages

SOLIDEMENT BATIE,

Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

1141 rue Prytanée,

Et formant l'encoignure de la rue Clio,

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St Paul et la place Margaret.

Cette Bâtisse en Briques

A trois Etages, Solide et Bien Bâtie, Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp St-Joseph et Delord, en Avenue Howard, imposante, attractive et substantielle, et d'une location désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession de Alice B. McCloskey (ou Stator).

No 56,155—Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres ou décrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un daté et signé le 21 février 1898, et l'autre daté et signé le 12 avril 1898, la propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'enchère publique—

1. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magazins, St-Joseph, Camp et Delord et désigné par le lot No 6 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté du 19 Janvier, 1839, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins sur 110 de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autr fois appartenant à John A. Maybin, et acquise par les dits descendants, de Mme F. Lichtenstein, par acte de vente pardevant A. Ingraham, ci-devant notaire, daté du 8 juillet 1861, et enregistré au bureau des transfers dans le livre 114, folio 518.

Les améliorations représentant une solide résidence en briques à trois étages connue sous le nouveau numéro municipal No 917 rue Magasins entre les rues St-Joseph et Delord et l'avenue Howard, contenant doubles salons, vertibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres plates et une grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, acquis par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam, le 9 février 1889 pardevant Wm J. Castell ancien notaire, bureau des transferts livre 112, folio 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux étages connue par le nouveau numero municipal No 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant de grands salons, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes, en face de la Place Margaret et l'église St Paul, accessible à toutes les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des placeurs.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rosen Esq. notaire, au frais des acquéreurs.

13 avril—13 14 16 17 21 24 28—mai 12 15 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Succession de Rafael Jenevs Ulysses Naquin.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans, No 30,591 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le VENDREDI, 22me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M. de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot d'installations de buvette et tout ce qui appartient à une buvette, comprenant chaises, tables et glacières, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
13 avril—13 19 22

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Italo American Homestead Association in Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52 482—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par A. J. Bicocchi, R. Rougelot J. Mercadal, A. Paterno et L. Cipriani liquidateurs et receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier

12 avril—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

BIJOUX

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.

13 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

D'Acions de Chemin de Fer

—DE—

BEAUCOUP DE VALEUR

—ET DE—

Propriétés Foncières de Choix

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

Cinquante-trois (53) Actions de la New Orleans City and Lake Railroad Co.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages.

Nos 325 et 327 rue Royale,

Entre les rues Bienville et Conti,

—ET—

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 416 et 418 rue Royale,

Entre les rues Conti et St-Louis,

A L'ENCAN,

Succession de François Meunier.

No 49,928—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 28 mars 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir—

Stocks.

Cinquante-trois (53) actions du fonds capital de la New Orleans City and Lake Railroad Company, payées en plein.

Propriétés Foncières.

"A"—Un certain lot de terre, en emble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse, mesurant environ 38 pieds de face à la rue Royale, 53 pids 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Conti sur la première profondeur alors que led t lot s'ouvre de 3 pieds 2 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de 6 pieds 2 pouces et une seconde profondeur de 47 pieds 6 pouces et 2 lignes et sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Louis 106 pieds 1 pouces 6 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connue comme les Nos 416 et 418 rue Royale et contient magasin et six chambres au rez-de-chaussée, le second étage a environ 10 chambres, vestibule, galerie devant et derrière, le troisième étage a 4 chambres devant et 4 chambres derrière.

"B" Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connu par les Nos 325 et 327 rue Royale et contenant magasin au rez-de-chaussée avec 2 chambres et hangar dans le fond, le 2me étage a 5 chambres et 2 vestibules, le 3me étage a 6 chambres en tout.

Conditions de la vente—Pour les actions comptant avant le transfert.

Pour les Propriétés foncières. Le tiers on plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de de l'acte de l'adjudication, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1898 et tenir la propriété assurée jusqu'au montant des billets et transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets dit pour cent du prix d'achat à être déposé comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. F. Meunier Esq., notaire.

29mars—29—avril 3 10 17 24—mai 1 5

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de tout âge.

JEUDI, 21 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, par W. C. Robinson, encanteur, bureau 812 rue Commune, Hennen Building, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date et signé le 19 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Emilie Louise Offenandt, épouse de Hans Karl Briegleb, décédé, et de Henriette Thérèse Offenandt, épouse de Geo W. Albers, décédé, consolidé, No 55,560 du Dossier, je procéderai à vendre aux enchères publiques.

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 238 borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Dauphine et Poland, désigné par les Nos 14 B, 15, 16, 17 et 18 sur un arpentage fait par Frank H. Waddell C. E., en date du 18 mars 1898, conformément auquel arpenage lesdits lots mesurent comme suit: Lot 14 B., forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure 35 pieds 9 pouces de face sur la rue Lesseps par une profondeur et face sur la rue Bourgogne de 115 pieds, entre lignes parallèles. Lot 15 à 18 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face sur la rue Lesseps, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Un tiers comptant, la balance a un et deux ans à 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par les acquéreurs. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera pour les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

20 mars — 20 27 — avril 3 10 14 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bonne Localité pour Affaires et pour Résidence,

2122 rue Magasins,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Mlle Mary V. Leech vs Veuve M. Leech, Tutrice, et als.

No 52,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1897 et signé le 23 juin 1897, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Le désirable et continuellement productive rangée de résidences cottages, avec deux étages dans le fond, Nos 1300, 1302 et 1306 rue du Camp, encoignure de la rue Thalie, ayant galeries sur la façade, 6 chambres, hangars, citerne, cour dans le fond, allées, etc., décrite comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Camp, Thalie, Melpomène et Magasins et formant l'encoignure des rues Camp et Thalie, et mesurant 52 pieds 5 pouces de face à la rue Camp, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, lequel lot de terre fait partie de deux autres lots de terre mesurant 26' 2" 6''' de face à la rue Camp sur 127' 10'' 5''' de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies, privilèges etc. Adessus y appartenant

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même ilet que la propriété précédemment décrite, mesurant 2 pieds 4 pouces de face à la rue Thalie sur une profondeur de 52 pieds 5 pouces entre lignes parallèles (étant la même mesure plus ou moins), ensemble avec tout les droits, voies, privilèges etc.

Bien situé comme centre des affaires églises écoles et lignes de chars; en bon état et continuellement occupé. Rapportant annuellement $576.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets, avec lien de vendeur, payables en 1 et 2 ans de temps, à 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la signature de l'acte de vente, assurance, les honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Désirables et Bien Situées

Résidences Cottages.

Nos 1300, 1302 et 1306 rue Camp, encoignure de la rue Thalie.

Succession de John D. Crawford.

No 54,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau No 832 rue Commune le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté le 15 mars 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La désirable et continuellement productive rangée de résidences cottages, avec deux étages dans le fond, Nos 1300, 1302 et 1306 rue du Camp, encoignure de la rue Thalie, ayant galeries sur la façade, 6 chambres, hangars, citerne, cour dans le fond, allées, etc., décrite comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Camp, Thalie, Melpomène et Magasins et formant l'encoignure des rues Camp et Thalie, et mesurant 52 pieds 5 pouces de face à la rue Camp, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, lequel lot de terre fait partie de deux autres lots de terre mesurant 26' 2" 6''' de face à la rue Camp sur 127' 10'' 5''' de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies, privilèges etc. Adessus y appartenant

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même ilet que la propriété précédemment décrite, mesurant 2 pieds 4 pouces de face à la rue Thalie sur une profondeur de 52 pieds 5 pouces entre lignes parallèles (étant la même mesure plus ou moins), ensemble avec tout les droits, voies, privilèges etc.

Bien situé comme centre des affaires églises écoles et lignes de chars; en bon état et continuellement occupé. Rapportant annuellement $576.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets, avec lien de vendeur, payables en 1 et 2 ans de temps, à 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la signature de l'acte de vente, assurance, les honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirable Cottage Double,

Nos 3215 et 3217 rue Dryades.

Succession de M. et Mme Geo J. Cook.

No 55,236 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI 19 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformement à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 8 mars 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le désirable cottage double, Nos 3215 et 3217 rue Dryades, retiré de la rue, ayant 6 chambres, hangar, citernes etc., désigné comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Harmonie et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur, et d'après un devis par Lucas Lewis la mesure en largeur dudit lot est faite pour comprendre une certaine allée sur le côté vers la rue Toledano de 5 pieds de large sur 120 pieds de profondeur, laquelle a été en la possession et en usage par Geo. J. Cook et ses ancêtres comme partie et portion dudit lot pendant plusieurs années; dans un voisinage très populeux, toujours habité et rapportant $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1898, et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18mars—18 27—avril 3 10 19

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan—La magnifique propriété, connue comme "The Reynolds Iron Works" Comprenant l'ilet avenue Howard et les rues Fulton, Sud Diamond et Front, MARDI 26 AVRIL 1898.

O. A. Schneidau agent vs Reynolds Iron Works Limited.

No 49,765.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet le MARDI 26 avril 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs Nos, 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en daté et signé le 23 décembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu aux enchères publique—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, comprenant l'ilet borné par l'avenue Howard et les rues Fulton, South Diamond et Front, ledit lot ou portion de terre mesurant, plus ou moins, 125 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Front, 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 129 pieds et 5 pouces de face à l'avenue Howard et 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue South Diamond. Les améliorations sont connues comme le Reynold Iron Works et comprennent une grande et commode bâtisse à trois étages, portant le numéro municipal 923 rue Fulton.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer l'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire.

22 mars—22 27—avril 3 10 17 24 25 26

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION D'HYPOLITE JOUANDOT—NO 31,972, DIVISION A

SUCCESSION DE MARIE ST MARTIN, VEUVE HYPOLITE JOUANDOT—NO 54,785, DIVISION A

SUCCESSIONS DE SUSANNE ET JEANNETTE JUANDOT—NO 54,999 DIVISION D.

Tous les ordres ci-dessus sont de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, En vertu et conformément à trois ordres séparés de la Cour Civile de District, dans les successions ci-dessus intitulées et numérotées, tous signés le 28 mars 1898, deux par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, et un par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adams, Sycamore, Lowerline, Panola ou Cypress, étant la moitié du dit ilet faisant face à la rue Sycamore, et laquelle dite moitié d'ilet mesurant comme suit: cent cinquante deux pieds dix pouces de face à la rue Adams, et courant au travers la place à la rue rue Lowerline, sur laquelle rue il a une façade de cent cinquante-quatre pieds cinq pouces et six lignes, ayant toute la façade et profondeur sur la rue Sycamore de deux cent soixante-huit pieds six pouces et sept lignes, et ayant une profondeur sur la ligne de division la plus près de la rue Panola ou Cypress de deux cent quatre-vingt-onze pieds et cinq pouces.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant 4 jolies grandes chambres, galeries sur le devant et sur le coté, et une très vaste étable pour laitier; les améliorations sont comparativement neuves, ayant été construites il y a environ quatre ans seulement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devrant assumer les taxes pour 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.

3 av—3 10 17 24 mai—1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 10 MAI 1898.

Nos 4737-4739 rue Dauphine,

E'encoignure de l'avenue Jourdan.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 10 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 29 mars 1898 et rendu par l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de John Volker, No 55,770 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne, Dauphine et Sisters, et désigné comme ilet No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A. sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1888, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jourdan entre lignes parallèles et forme l'encoignure de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à un étage ayant une grocerie, avec abavant-couvrant toute la banquette, aussi six jolies chambres et une large galerie couverte, dans la cour il y a hangar, écuries, cuves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principal est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme Shop de Boucher, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jourdan; le tout en bon état.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a en un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à recevoir de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur ladite propriété, ensemble avec les autres clauses usuelles de garantie. Les taxes pour l'année courante, 1898, seront payées par l'acquéreur: dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'encanteur pour lier la vente. Actes de vente pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 avril—9 10 17 24 mai—1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Mardi, 26 Avril. Encoignure Remparts et Piété. Cottage Double en Bois, Couvert en Ardoises.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Bourse des Encanteurs) Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 29 septembre 1897 et signé le 6 octobre 1897, aussi en vertu d'un ordre signé et daté le 25 mars 1898 approuvant et homologant les procédures d'une réunion de famille tenue pardevant F. D. Chenet, notaire, le 17me jour de mars 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire intitulée succession de Mme Marguerite Parent épouse décédée de John Hemel, No 53,950 du docket de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 2 de l'ilet No 7, borné par les rues Remparts, St Claude, Piété et Louisa, lequel lot forme l'encoignure et mesurant 32 pieds 5 pouces de façade la rue Piété sur 160 pieds de profondeur et façade sur la rue Remparts.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar citerne, etc., loué de chaque côté $7 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance en un ou plusieurs paiements égaux ou inégaux au gré du vendeur, payable en un, deux ans, avec billets portant intérêt à huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final garanti par hypothèque et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son enchère et de faire un dépôt de dix pour cent comptant à l'adjudication du prix au moment de son adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26 27—avril 3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 26 avril 1898. — Propriété de Choix dans le Troisième District.—Propriété dans le Huitième Ward. — Succession de Veuve Jean Campagnolle.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, le dit ordre porte la date du 24 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Veuve Jean Campagnolle, No 54,777 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cottage double en bois connu par les numéros 1113 et 1115 rue Marigny.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, St Claude, Marais et Maudeville, faisant partie des lots Nos 5 et 6 et mesurant au pied américain (30) trente pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de (63) soixante-trois pieds (10) pouces et (6) six lignes.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, allée sur les deux côtés et ayant 4 chambres, hangar, etc, sur chaque côté, cuve, banquette pavée; près du dépôt du N. O. & I. R. R., loué pour $8 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant le reste s'il y en a payable en un et deux ans, avec billets portant intérêt à huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final garanti par hypothèque et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son enchère et de faire un dépôt de dix pour cent comptant à l'adjudication du prix au moment de son adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26 27—avril 3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 21 avril, à 10 heures A. M.

Coin, Dauphine et l'avenue Jourdan.

Meubles, Nattes, Ustensiles de cuisine etc., Groceries, Liqueurs, Vitrines, Etagères, etc.

Pour le compte de la succession de John Volker.

Dossier No 55,670 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

EN vertu et conformément à un ordre en date du 29 mars 1898, rendu par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, au local ci-dessus désigné JEUDI, 21 avril 1898, à 10 heures A. M., il sera vendu les effets mobiliers conformément à un inventaire déposé en mon bureau. Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur

10avril—10 14 17 18 19 20 21

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hornsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur de cette affaire des recettes et débours pour le mois de décembre 1897 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

9 avril—9 13 18

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS PRODUCTIVES

—ET—

Avantageusement Situées dans le Troisième District.

Nos 1419 et 1421 avenue des CHAMPS-ELYSEES, entre les rues VILLERE et ROBERTSON, résidence double à un étage, en parfait état, dans une localité s'améliorant rapidement, près des églises, chars électriques, marchés, écoles et autres avantages. Voisinage des plus désirables S'est toujours louée $15 par côté, louée maintenant $2 88 par an, ou $24 pour les deux côtés.

Encoignure des RUES COLOMBUS et GALVEZ, élégante résidence double à un étage, en parfait état, dans un voisinage prodigieusement amélioré et continuant à s'améliorer, avec toutes les commodités à portée de la main. Louée au taux réduit de $240 par an payable mensuellement.

No 1448 rue ROCHEBLAVE entre les rues COLOMBUS et KERLEREC. Un gentil cottage, retiré de la rue, élevé de 7 pieds, en parfait état et condition et à proximité de toutes les commodités. Le meilleur des voisinages

Succession d'Angèla Boisblanc Veuve de Jules Verlein De Grey.

No 55,884—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 4 mai 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1898, pour le compte de ladite succession la suivante décrite propriété à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus situé dans le troisième district de cette ville, formant l'encoignure des rues Galvez et Colombus, dans l'ilet borné par les rues borné par les dites rues et les rues Johnson et Kerlerec, mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez sur 80 pieds de profondeur et de façade à la rue Columbus.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double à un étage, en bon état, ayant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, latrine, etc. louée de chaque côté $10 par mois. Connue sous le Nos municipaux 1480 et 1482 rue Galvez.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4 borné par les rues Champs-Elysées, Robertson (autrefois St-Jean Baptiste), Villeré, (autrefois Girod) et Marigny, mesurant en mesure américaine, 42 pieds de face aux Champs Elysées sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une très élégantes résidence double à un étage ayant dix chambres en tout, citerne latrines etc. Louée $24 pour les deux côtés ou $288 par an, payable mensuellement. Connue sous les Numeros municipaux 1419 et 1421 avenue des Champs-Elysées. Le logement No 1421 a un large passage comme entrée et un hangar dans le fond.

3°. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendences la dessus, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 1192, borné par les rues Rocheblave, Colombus, Tonti et Kerlerec, désigné comme lot No 3, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, le 10 décembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, autrefois un notaire en cette ville, comme le plan 58, livre 1, une copie certifiée duquel plan est annexée à un acte passé par devant Me V. Dejan, notaire, le 26 juillet 1894, et mesurant d'après cela 31 pieds 7 pouces et une ligne et demie de face à la rue Rocheblave, 32 pieds 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces sur le côté vers la rue Colombus, le séparant du lot No 8 et de 69 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du côté vers la rue Kerlerec, le séparant du lot No 10 lequel lot No 10 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Kerlerec et lequ